

**Du jazz... en peinture**  
*A Liège, une intéressante exposition d'un quintette de jeunes artistes inspirés par les rythmes syncopés.*  
(Page 12)

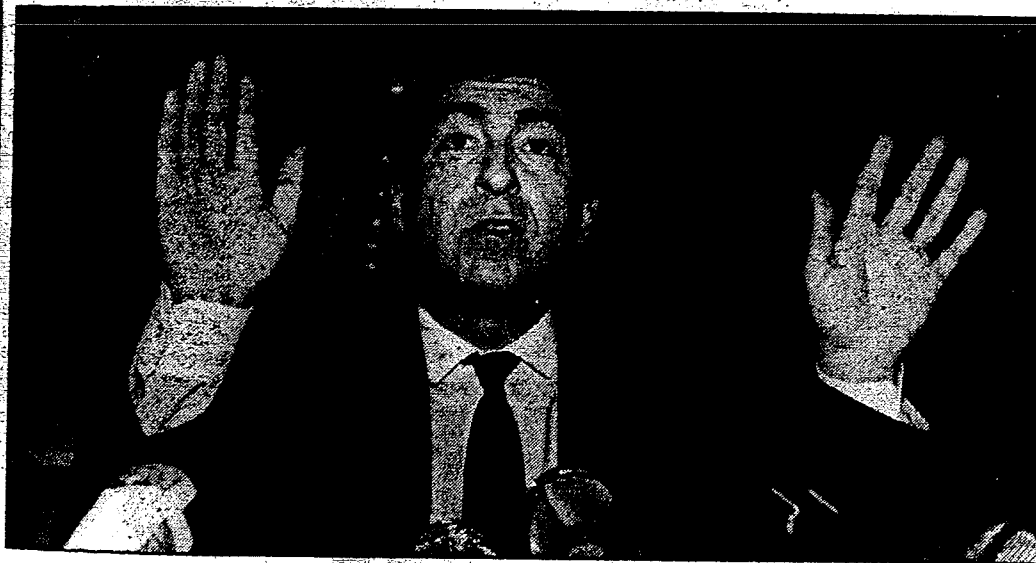
24 francs  
1ère année  
n. 47  
Jeudi 11 avril 1991

# libertés

UNE AUTRE FAÇON DE LIRE VOTRE QUOTIDIEN

## GLADIO : ECHEC AU GOUVERNEMENT

*L'information a filtré hier : des démarches séparées de Melchior Wathelet et Guy Coëme, entamées au cours de ces deux dernières semaines pour conduire les services secrets militaires et civils à donner les noms des "Gladiateurs", ont échoué.* (page 7)



Guy Coëme a défilé les agents du SDRA 8 de leurs secrets. Mais ceux-ci ont d'ores et déjà décidé qu'ils n'en diront pas plus à la commission Lallemand. © Isopress

## Europe et emploi

*De nouveaux emplois se créent en Europe. Mais le chômage reste une constante de la vie communautaire. Bilan peu encourageant de la Commission.*  
(pages 2 et 3)

### PROCHE-ORIENT

La conférence régionale: une petite idée pour une région qui a besoin d'un grand dessein (page 18).

### GOLFE, CEE ET POLLUTION

La Commission européenne a décidé hier de mettre en œuvre un nouveau plan d'actions contre la pollution dans le Golfe. (Page 17)

### Ne dites pas...

Dans notre hypocrite société, il est des formules qu'on ne peut employer sous peine d'être montré du doigt (sauf par les manchots, se serait pressé d'ajouter le bon Brassens). Plus de sourds ni d'aveugles. Dès lors, plutôt que du dialogue de sourds que pratiquent les politiciens, parlez d'une conversation de malentendants. De même, vous ne serez plus aveuglés par l'évidence, mais l'évidence vous rendra non-voyant. Cela dit, je reste persuadé qu'il n'y a pire sourd que celui qui ne veut entendre...

Francis CHENOT

Codes secrets

# COËME ET WATHELET ECHOUE

Des démarches entamées au cours de ces derniers jours par les ministres Coëme et Wathelet afin que le voile se lève sur les identités des agents civils du "Gladio" belge ont abouti à une fin de non recevoir des services secrets.

En

tutaire de  
ré au per-  
anes", en  
ormations.  
igne avec  
certains  
ement ex-  
e que "la  
propre au  
au statut  
s'applique  
ersonnel de  
s douanes  
ministre  
à propos  
d'emplois.  
1993, au  
agents se-  
re; ce qui  
ins catas-  
s chiffres  
és qui par-  
douaniers

CHE

ances re-  
que l'en-  
grand mar-  
cessitera  
de l'admi-  
mes et de  
l'affecta-  
à d'autres  
la même  
douanes  
ansfert du  
autres ad-  
ministère  
exemple à  
la TVA.

ministre,  
selon la  
esure so-  
nvisagée,  
endrier de  
r objet la  
esures so-  
nement à  
es organ-

Depuis quelques semaines, les membres de la Commission d'enquête sur le "Gladio" belge sont en possession de listes codées en provenance de Londres et de Washington. Ces listes contiennent notamment les noms des agents civils qui ont collaboré à ces réseaux clandestins "stay behind" formés depuis l'après-guerre en Belgique pour résister à une éventuelle invasion du territoire. Au cours de plusieurs auditions devant la commission parlementaire d'enquête, les responsables tant civils que militaires des services secrets belges ont été priés de donner au parlementaires les clés qui permettraient de décoder les fameuses listes d'agents civils. La curiosité des sénateurs se justifie par l'objet même de leurs investigations, soit vérifier si certaines branches des "stay behind" n'ont pas dévié de leur mission initiale et le cas échéant, seraient mêlées à des actes de terrorisme et de banditisme. Pour rappel, cette hypothèse fut formulée pour la première fois par le ministre Guy Coëme en novembre dernier.

Nous l'avons déjà signalé, les dirigeants du SDRA (Service de documentation, de recherche et d'action de l'armée) et de la Sûreté de l'Etat refusent obstinément de donner les codes en invoquant des raisons de principe. "Nous avons donné notre parole", disent-ils en substance. "Les patriotes qui ont contribué à l'existence des réseaux clandestins ont accepté de prendre des risques en cas d'invasion, nous ne pouvons les trahir".

crets la commission sénatoriale a proposé, dans un premier temps, une formule selon laquelle les noms des "gladiateurs" ne seraient transmis uniquement qu'aux trois magistrats émérites qui les accompagnent dans leurs investigations. Ces trois "sages" compareraient alors les listes des agents civils avec les listes de personnes citées dans les dossiers de grand banditisme des ces dix dernières années, dont les tueries du Brabant.

Cette formule n'a pas suffi à satisfaire le SDRA et la SE qui estiment que la formule n'exclut pas des possibilités de fuite et que par ailleurs, les services secrets ne sont pas hiérarchiquement redevables devant les magistrats. En conséquence, il fallait bien trouver une autre formule pour faire "parler" les agents secrets. On savait que la commission, il y a plusieurs semaines déjà, s'était tournée vers le gouvernement. On peut aujourd'hui révéler que l'exécutif s'est réuni en cabinet restreint sur cette délicate question, le 26 mars dernier, et que les tractations sur l'attitude à adopter en la matière ont mis en évidence un énorme fossé entre les attitudes des ministres Wathelet et Coëme. Plutôt que de prendre des attitudes communes - puisqu'ils sont confrontés au même problème de secret - les ministres de la défense et de la justice en sont arrivés à la conclusion qu'ils allaient chacun jouer leur propre carte. M. Wathelet du côté de la Sûreté de l'Etat, M. Coëme de celui du SDRA.

## LETRE

Pour rassurer les services se-

Au niveau de la Défense na-

tionale en tous cas, on n'a pas fait dans la dentelle. La "tactique" mise en oeuvre par Guy Coëme s'est limitée à une lettre envoyée au chef d'état-major général de l'armée belge, José Charlier. Le général a convoqué le chef du Service Général de Renseignement de l'armée et les membres du SDRA '8, il y a une dizaine de jours. L'entretien a été bref. La lettre signalant uniquement que dorénavant ces agents secrets étaient déliés de leur secrets face à la commission d'enquête. D'après nos informations, la réponse des militaires concernés est d'ores et déjà arrêtée : elle sera négative.

De son côté, le ministre de la justice a tenté lui aussi une démarche du côté de la Sûreté de l'Etat. On n'en connaît pas la teneur exacte, mais d'après ce qui filtre, celle-ci faisait preuve de plus de psychologie tout en étant extrêmement complexe. Dans ce cas, il nous revient qu'une véritable hésitation a pris naissance dans les milieux concernés de la Sûreté sur la question de s'inscrire positivement dans la démarche du ministre de la Justice. Néanmoins, il apparaît qu'une rencontre ou en tous cas des échanges d'informations entre les responsables militaires et Sûreté ont conduit à faire rentrer dans le rangs, les personnes des services secrets civils qui avaient des velléités de transparence.

## ESPOIRS

Selon les informations de Libertés, tout espoir de trouver les clés d'accès des listes n'est cependant pas perdu. Certains vents favorables nous permettent en effet

d'affirmer qu'au moins une déclaration d'un haut responsable des services secrets permet de penser que les clés d'accès se trouvent également à Londres et Washington en possession de services alliés. L'idée serait, qu'en cas d'invasion du territoire, ces alliés puissent éventuellement parer à un éventuel changement d'alliance de la hiérarchie de nos agents. Mais cette piste reste cependant très aléatoire. On connaît l'exemple d'informations qui sont en possession des américains et qui n'ont pas été transmises à un pays européen en faisant la demande. C'est le cas notamment pour l'Italie, dans le cadre de l'affaire Gelli. De plus, selon certaines sources, les codes donnés par la Belgique à ses alliés seraient eux-même falsifiés, toujours dans la per-

spective là aussi d'un changement d'alliance de l'un des alliés!

Reste une piste encore. Mais il faudra du temps et des moyens à la Commission pour pouvoir l'exploiter. Or, c'est ce qui lui manque le plus. Ainsi, les documents transmis de Londres et Washington comprennent aussi des dossiers de recrutement relativement faciles à décrypter. Les noms n'y sont pas inscrits certes, mais certaines données apparaissent telles, par exemple des dates de naissance. Des enquêtes, cas par cas, pourraient permettre d'identifier une partie des gladiateurs. Mais il y a beaucoup de dossiers et il ne reste plus que quelques semaines de vie à la Commission...

Michel BOUFFIUX.



Melchior Wathelet. Ce n'est pas faute d'avoir essayé

© Isopress